

Sargui
Du *lundi* en mil huit cent quatre, à quatre heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de *Jean Sargui* long et
né à la garde le *quand* à trois heures du matin
filz de *Jean*
et de *Elisabeth David*

N° 69
Il a été vérifié que l'enfant est du sexe *masculin*
Sur la déclaration à moi faite par *le Sr. Jean Sargui*
Premier témoin, *Jean André David* âgé de quarante deux ans, *professeur*
Second témoin, *Joseph Gautier* âgé de vingt ans, *professeur*
Et ont, les déclarans et témoins, *lesdits*
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi *Louis Bernier* maire de la *ville* remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Aubert

N° 68
Du *lundi* en mil huit cent quatre, à trois heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de *Jean Sargui*
né à la garde le *quand* à heure du
filz de *Jean*
et de *Elisabeth David*

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe *masculin*
Sur la déclaration à moi faite par *Philippe Bernier*
Premier témoin, *Jean André David* âgé de quarante deux ans, *professeur*
Second témoin, *Joseph Gautier* âgé de vingt ans, *professeur*
Et ont, les déclarans et témoins,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi *Louis Bernier* maire de la *ville* remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Aubert

Guil
Du *lundi* en mil huit cent quatre, à trois heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de *Jean Sargui* long et
né à la garde le *quand* à trois heures du matin
filz de *Jean*
et de *Elisabeth David*

N° 67
Il a été vérifié que l'enfant est du sexe *masculin*
Sur la déclaration à moi faite par *le Sr. Jean Sargui*
Premier témoin, *Jean Louis Guil* âgé de quarante deux ans, *professeur*
Second témoin, *Jean Louis Guil* âgé de vingt ans, *professeur*
Et ont, les déclarans et témoins,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi *Louis Bernier* maire de la *ville* remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Aubert

N° 66
Du *lundi* en mil huit cent quatre, à trois heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de *Jean Sargui* long et
né à la garde le *quand* à trois heures du matin
filz de *Jean*
et de *Elisabeth David*

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe *masculin*
Sur la déclaration à moi faite par *le Sr. Jean Sargui*
Premier témoin, *Jean Louis Guil* âgé de quarante deux ans, *professeur*
Second témoin, *Jean Louis Guil* âgé de vingt ans, *professeur*
Et ont, les déclarans et témoins,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi *Louis Bernier* maire de la *ville* remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Aubert